

LA QUALITÉ DE L'AIR : ENJEU DE SANTÉ, ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



La pollution de l'air par des particules émises par l'industrie, l'agriculture, les transports et le secteur domestique a des effets immédiats et à long terme sur la santé (absentéisme, mal être, asthme, allergies, maladies respiratoires ou cardiovasculaires, cancers). Il y a près de 42 000 décès par an en France dus aux seules particules fines liées au diesel.

Plusieurs dizaines de villes françaises dépassent régulièrement les valeurs limites d'exposition aux particules fines du fait de la circulation automobile et surtout des émissions de diesel. Le coût sanitaire en France de la mauvaise qualité de l'air peut être estimé à 20 à 30 milliards d'euros par an.

Pour la CFDT il y a urgence ! La CFDT milite pour des politiques de transport améliorant la cohésion sociale des territoires. L'accès à des transports et mobilités durables est étroitement lié aux enjeux de qualité de vie, de conditions de vie au travail et d'environnement. C'est un levier pour construire des emplois de qualité. Les

entreprises ont aussi leur rôle à jouer en organisant et facilitant notamment la mobilité durable des salariés car sur le plan des coûts, l'inaction est parfois plus coûteuse (absentéisme, congés pour enfants malades liés à l'augmentation de pathologies dues à la mauvaise qualité de l'air). La France doit montrer sa détermination à lutter sur le double front du dérèglement climatique et de la qualité de l'air en s'emparant de ces défis pour développer l'emploi de qualité.

Des propositions concrètes

Il est indispensable d'avoir une réflexion globale sur les leviers d'un développement de transports durables accessibles à tous et de mobilités durables. L'enjeu actuel est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter conjointement contre une mauvaise qualité de l'air aux coûts socio-économiques exorbitants. La CFDT promeut une approche intégrée et durable des transports tournée vers la croissance verte :

D'avantage de transports publics collectifs

Il convient de développer les transports publics collectifs (dont les transports en site propre) en milieu urbain et les transports urbains par câble.

Des solutions pour les territoires ruraux

Nous le savons ces territoires sont souvent les grands oubliés des schémas de transport. Il convient de ne pas les oublier, de repenser l'aménagement du territoire en remettant services publics et privés en proximité, en développant le transport à la demande et en facilitant notamment par le biais du tiers

financement l'acquisition de véhicules moins polluants.

Développer les Plans de Déplacement d'Entreprises (PDE)

La négociation de PDE doit être généralisée. La CFDT a déjà négocié des PDE dans plusieurs entreprises. Il s'agit de conjuguer l'amélioration du confort personnel dans ses déplacements, la réduction des coûts financiers, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants et la réduction de la demande énergétique pour s'adapter aux réalités de chaque entreprise. Cependant il est dommage que la législation actuelle et le projet de loi d'orientation des mobilités ne favorisent pas davantage la conclusion de PDE négociés. La CFDT regrette également que les concertations locales et régionales sur les mesures d'accompagnement à la mise en place de "zones à faibles émissions" (zones à circulation restreinte) ne soient pas prévues.

Décréter la qualité de l'air comme grande priorité de santé publique

Les effets sur la santé sont nombreux et démontrés. Il convient alors d'agir pour les salariés des transports qui peuvent être les plus exposés, mais aussi accélérer la mise aux normes des véhicules diesel et développer les motorisations alternatives.

Philippe PORTIER
Secrétaire National CFDT en charge notamment de la politique du développement durable, des politiques industrielles, de la recherche, de l'évolution des règles du dialogue social.